



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Knauf Insulation attend beaucoup de la laine à insuffler unique Supafil

Nouvelles règles pour la post-isolation des murs creux

Début janvier, l'Agence flamande de l'énergie a annoncé l'augmentation des primes pour les quelque 600 000 habitations situées en Flandre qui entrent en ligne de compte pour la post-isolation des murs creux. C'est un marché énorme mais les entrepreneurs intéressés doivent désormais être certifiés ATG. Le spécialiste Knauf Insulation a anticipé cette mesure en proposant une formation agréée ainsi qu'un produit unique.

Le vide ventilé dans les maisons construites à partir des années cinquante apparaît en effet tout à fait adapté pour rendre ces dernières d'un coup plus efficaces sur le plan énergétique, avec, en bonus, une économie importante – jusqu'à 26 % sur la facture d'énergie – et un plus grand confort acoustique et thermique, aussi bien en hiver qu'en été. Chaque année, les murs creux sont post-isolés dans plus de 6 000 habitations, ce qui ne représente qu'une fraction du potentiel à exploiter.

C'est pourquoi, le 1^{er} janvier 2012, le gouvernement flamand a fait passer la prime pour la post-isolation des murs creux à 6 €/m², avec un maximum de 800 €. Depuis le 1^{er} juillet, cette prime ne peut être obtenue qu'à condition qu'un produit agréé avec une valeur lambda de maximum 0,065 W/m.K soit utilisé, que tout le vide soit comblé et que ce dernier ait une épaisseur d'au moins 50 mm. En moyenne, une habitation compte environ 100 m² de murs creux. L'investissement total est environ 2000. Avec l'économie d'énergie engendrée et les primes, cet investissement est rentabilisé en quelques années.

Enveloppe protectrice

Selon Knauf Insulation, ce n'est qu'une question de temps avant que les demandes n'affluent. « Les gens pensent souvent que c'est une opération drastique qui demande beaucoup de travaux de découpe et de démolition, alors que ce n'est pas le cas », explique Marc Malherbe de Juvigny, Managing Director de Knauf Insulation Benelux. « En un jour et sans laisser de traces, le travail est fait. Qui plus est, l'habitation reçoit un label énergétique plus élevé, ce qui fait augmenter sa valeur. Nous devons sensibiliser les gens au fait que cela n'a pas beaucoup de sens d'isoler sa toiture ou de poser un vitrage à haut rendement tout en ayant des murs creux non isolés. C'est comme si vous sortiez de chez vous en hiver avec des gants et un bonnet mais sans manteau. »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus loin que la norme

M. Malherbe de Juvigny : « C'est une bonne chose que la qualité soit contrôlée. Knauf Insulation souhaitait devenir la référence sur le marché. Résultat : la laine à insuffler Supafil est de loin au-dessus de la norme prescrite, et ce, avec un des matériaux d'isolation le plus durable du marché. Supafil affiche une valeur lambda exceptionnelle de 0,034 W/m.K et est composé à 70 % de verre recyclé. En outre, ce matériau est ininflammable et résistant à l'humidité mais il « respire » de l'intérieur vers l'extérieur, sans risque d'« affaissement » ou de ponts thermiques. »

Encore une première : Knauf Insulation Supafil est la première laine à insuffler conforme à la nouvelle règle européenne Lambda 90/90. Autrement dit, la valeur lambda fournie est atteinte dans 90 % des constructions avec une fiabilité de 90 %. Knauf Insulation Supafil satisfait également aux exigences les plus draconiennes en matière de qualité de l'air intérieur (Air Comfort Gold Standard d'Eurofins).

Formation et savoir-faire

Supafil offre aussi des avantages spécifiques à l'installateur, à savoir sa densité constante, sans « blocage » et son efficacité en termes de coût et de temps de pose. Depuis le 1^{er} juillet, seuls les installateurs agréés peuvent post-isoler les murs creux. Dans son centre de formation, Knauf Insulation propose la formation d'installateur Supafil agréé dans le cadre de la certification ATG pour la post-isolation des murs creux. « Nous nous concentrons également sur la solution appropriée pour chaque type de façade. Ainsi, il existe différentes sortes de buses, selon qu'il s'agit de murs existants ou d'une nouvelle construction, ou que l'on souhaite un traitement rapide ou plus esthétique. Cerise sur le gâteau : si la pose est bien effectuée, la façade ne nécessite aucun entretien pendant des dizaines d'années. »

À propos de Knauf Insulation

Comptant parmi les noms les plus respectés au monde dans le domaine de l'isolation, Knauf Insulation offre une gamme complète de solutions d'isolation répondant à la demande croissante en termes d'efficacité énergétique, de résistance au feu et de performances acoustiques dans les habitations, bâtiments non résidentiels et applications industrielles neufs et existants. Avec ses partenaires des secteurs du bâtiment et de la construction, le monde académique et les organismes gouvernementaux, Knauf Insulation cherche à combler le fossé qui sépare le rendement énergétique prévu des bâtiments et leurs performances réelles.

Ses 5 000 salariés sont actifs dans plus de 35 pays et sur plus de 30 sites de production dans le monde entier pour fabriquer de la laine de verre minérale, de la laine de roche minérale, de la laine de bois, du polystyrène extrudé et du polystyrène expansé. Grâce à cet assortiment complet et très varié, vous bénéficiez en permanence de conseils indépendants ainsi que de la meilleure solution pour chaque application. Knauf Insulation fait partie du groupe familial allemand Knauf.

Pour plus d'infos – www.supafil.knaufinsulation.be



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Knauf Insulation

Inge Hilberts

Communication Specialist

+31 162 49 20 66

inge.hilberts@knaufinsulation.com

Knauf Insulation

Ignace Allaey

Accountmanager Supafil Belgium

+32-473-752845

ignace.allaey@knaufinsulation.com

RCA PR

Yannick Speelmans

Koningin Astridlaan 38

3500 Hasselt

+32 11 590 590

yannick.speelmans@rca.be

www.rcapress.be